

Environnement, Pays de l'Or Agglomération : De nouveaux points de collecte pour vos restes alimentaires !

Plus simples à utiliser que les aires de compostage, ces bornes de collecte récemment installées par le Pays de l'Or Agglomération (en partenariat avec la Ville) facilitent le tri au quotidien.

Publié le 27/10/2025



Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, pain, filtres à thé, serviettes en papier...

Il suffit de déposer vos déchets alimentaires dans ces points de collecte pour qu'ils soient valorisés et transformés en énergie ou en compost.

Un geste simple pour réduire nos déchets et préserver notre environnement !

Quelle différence avec les aires de compostage ?

Les aires de compostage partagé (déjà présentes dans certains quartiers) permettent de déposer vos fruits, légumes, restes de repas ou produits carnés. Le compost est ensuite utilisé localement pour enrichir les sols.

Les points de collecte, quant à eux, accueilleront tous les biodéchets alimentaires, y compris les viandes, poissons et fromages. Ils seront collectés par l'Agglomération du Pays de l'Or et transformés sur une plateforme de compostage à Mauguio pour produire un compost de qualité, utilisé par les agriculteurs locaux.

Ces nouveaux points complètent le dispositif existant et permettront de desservir davantage de quartiers ne pouvant pas accueillir d'aire de compostage partagé.

Plus d'infos sur le site du Pays de l'Or Agglomération.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00